# Document de précisions du complément au bulletin

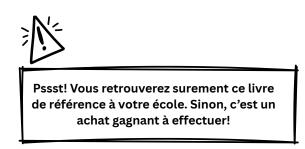


Le complément au bulletin vise à informer les parents quant au développement des habiletés en lecture et en écriture de leur enfant au cours de la première étape.

- Il s'agit d'une évaluation globale : chaque énoncé ne nécessite pas une évaluation formelle ou un test spécifique. Les observations en classe, les conversations avec ou entre les élèves, ainsi que certaines traces écrites constituent des sources d'informations pertinentes pour porter un jugement professionnel.
- Le complément doit être remis et expliqué par l'enseignant(e) lors de la rencontre de parents, afin d'assurer une compréhension claire du cheminement de l'élève.
- Il doit être **rempli dans son intégralité** : toutes les cases doivent contenir un résultat. Dans de rares exceptions (ex. : élèves en ILSS ou cas complexes), certaines cases peuvent être laissées vides. Dans ces cas, un **commentaire explicatif** sera inscrit à la section *Autres observations pertinentes*.

Pour des précisions sur certains éléments présents dans le complément de bulletin, veuillez vous référer aux informations dans les pages suivantes du présent document.

Les pages de références qui y sont proposées se retrouvent dans le livre didactique *La lecture et l'écriture*: Fondements et pratiques à l'éducation préscolaire et au premier cycle.





## L'apprenti lecteur-scripteur Complément au bulletin 1<sup>re</sup> étape de la première année

«Observons ce que l'élève a appris au lieu de ce qu'il ne sait pas ou n'est pas capable de réaliser...»

#### 1. Conscience de l'écrit et attitudes face à la lecture et à l'écriture

- 1.1. L'élève connait les conventions de l'écrit (manipulation des livres, sens de la lecture et de l'écriture).
- Définition des conventions de l'écrit p. 200 (10.2.3)
- Comportements observables: voir les fiches de rendement de GB+ dans la section Connaissances et compétences-Lecteur apprenti
- 1.2. L'élève comprend les différentes fonctions de l'écrit (communiquer avec les autres, apprendre, créer et imaginer).
- Définition des fonctions de l'écrit p. 192
- Exemples p. 193
- 1.3. L'élève est motivé et s'engage durant son temps de lecture protégé.
- Lecture de <u>l'article suivant</u> au paragraphe Le temps
- Définitions, comportements observables et propositions d'activités p. 50 à 58
- <u>Balado</u> au sujet de l'engagement en lecture par J'enseigne avec la littérature jeunesse (définition et comportements observables)
- 1.4. L'élève est motivé et engagé lors de ses tentatives d'écriture.
- Définitions, comportements observables et propositions d'activités p.50 à 58 (résumé)

#### 2. Lecture



#### Lors des lectures à haute voix par l'enseignante, l'élève :

- 2.1. se sert d'indices (illustrations, ses connaissances) pour faire des prédictions qui ont du sens.
- 2.2. démontre qu'il comprend l'histoire (ex.: par une discussion entre partenaires, un rappel de texte, un dessin, ...).

#### Selon les observations et conversations, l'élève apprenti lecteur :

- 2.3. développe sa conscience phonémique (à l'oral) 1
  - **fusionne les phonèmes** (son des lettres /j/, /o/, /l/, /i/ = joli).
- À l'oral, en activité de groupe, en partenariat ou de façon individuelle soutenu par l'enseignant(e), l'élève entend les sons, les combine et prononce le mot obtenu.
- Activité de fusion du <u>site de préscolaire</u> pouvant être utilisée telle quelle ou adaptée avec des structures syllabiques plus complexes selon le niveau de l'élève (pour plus de précisions, référez-vous à la <u>progression pour apprenti lecteur-scripteur</u>).
- 2.4. nomme le nom de plusieurs lettres en majuscule et en minuscule. Il est normal que l'élève confonde encore certaines lettres (ex.: b, d, p, q).
- 2.5. fait le son des lettres de l'alphabet. Il est normal que l'élève confonde encore certains sons (ex. : /f/, /v/).
- 2.6. lit aisément les sons enseignés (ex. : ou, eu, ch, an, ...).
- 2.7. lit des syllabes formées des sons enseignés (ex. : « m » avec « on » = « mon »).
- 2.8. lit des mots (mots simples et mots fréquents).
- Les mots simples et les mots fréquents ont été travaillés à plusieurs reprises en classe et sont à la disposition des élèves.

#### 3. Écriture



### L'élève apprenti scripteur<sup>2</sup>:

- 3.1. nomme les lettres dans l'ordre alphabétique afin de se référer au mur de mots.
- Les murs de mots permettent à l'élève d'accéder rapidement aux mots travaillés en classe.
- 3.2. écrit les lettres enseignées en majuscule et en minuscule.
- Lors de l'enseignement d'une lettre, l'enseignant(e) présente différents allographes (majuscule, minuscule, cursive et scripte).
- 3.3. utilise le bon geste graphomoteur pour le tracé des lettres enseignées et pratiquées.
- Après un enseignement explicite, l'élève utilise un tracé efficace.
- Dossier sur la graphomotricité.
- 3.4. écrit les sons enseignés (ex.: ou, eu, ch, an, ...).
- Étroitement lié au 2.6 en lecture à la page précédente.
- Peut être observé dans le jeu libre, les écritures libres, les dictées métacognitives, la calligraphie orthographique...
- 3.5. développe sa conscience phonémique (à l'oral) $^1$ 
  - segmente un mot en phonèmes (joli = son des lettres /j/, /o/, /l/, /i/).
- À l'oral, en activité de groupe, en partenariat ou de façon individuelle soutenu par l'enseignant(e), l'élève pense à un mot, le sépare en syllabes et trouve les sons qui le composent.
- Activité de segmentation du <u>site de préscolaire</u> pouvant être utilisée telle quelle ou adaptée avec des structures syllabiques plus complexes selon le niveau de l'élève (pour plus de précisions, référez-vous à la <u>progression pour apprenti lecteur-scripteur</u>).
- 3.6. transfère les sons entendus par un graphème enseigné.
- L'élève a eu de nombreuses occasions de travailler le graphème enseigné dans des mots de la liste orthographique.
- Par exemple, l'élève écrira le son «an» dans le mot «maman» puisqu'il l'aura travaillé en classe et appris dans ses mots à l'étude.
- 3.7. orthographie correctement les mots fréquents appris (ex.: le, ma, mon, ...).
- Certains de ces mots fréquents qui ont été travaillés à plusieurs reprises en classe et qui sont présents sur un mur de mots.
- Observation lors des périodes de calligraphie orthographique, jeu libre, écriture libre...

#### Notes

- 1. La conscience phonémique est la capacité de reconnaître et de manipuler les phonèmes, qui sont les plus petites unités de son dans les mots parlés. Par exemple, dans le mot "lire", les phonèmes sont /l/, /i/, /r/. À ce moment de l'année, l'élève est, généralement, en mesure de segmenter et fusionner diverses structures syllabiques à l'oral (ex: CVC, CV-CV, CVCC, CCV). (C : consonne, V : voyelle).
- 2. Un apprenti scripteur en première année est un enfant qui développe ses compétences en écriture. Il pourra rédiger des phrases simples avec des mots appris en classe et exprimer ses idées à travers de courts écrits tels que des messages, des listes, des poèmes et des « petits moments ».
- 3. La graphomotricité est la capacité à coordonner les mouvements de la main et des doigts pour écrire de manière fluide et lisible.
- 4. Le graphème est une lettre (ex.: a, l, m) ou plusieurs lettres (ex.: ou, ch) qui, ensemble, représentent un son.

